

—

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION SOUTIENT L'INVESTISSEMENT DE SES COMMUNES EN FAVORISANT LEUR ACCÈS AU CRÉDIT

—

Offrir toujours plus de services aux communes et soutenir leur investissement : un leitmotiv pour Grand Bourg Agglomération (01) qui a adopté le 4 octobre dernier une délibération en conseil communautaire visant à favoriser l'accès au crédit bancaire de ses communes membres, à travers un dispositif innovant.

Favoriser l'adhésion à l'AFL pour améliorer le recours au crédit des communes

Le dispositif mis en place par la Communauté d'agglomération part du constat que les communes membres, majoritairement rurales, ont un accès difficile au crédit bancaire. Cela complique leur capacité à investir. Afin de les soutenir dans le développement de leurs projets, les élus ont donc voté à l'unanimité en faveur d'un dispositif innovant : prendre en charge 50% du montant de l'adhésion de chaque commune à l'AFL, la banque publique de développement détenue et pilotée par les collectivités qui finance exclusivement l'investissement public local.

Ainsi, l'AFL qui, grâce à son modèle d'accès direct au marché obligataire, propose à l'ensemble des collectivités des taux d'intérêt attractifs, prévoit que toute collectivité qui souhaite bénéficier de ses services devienne préalablement actionnaire de la société, en participant au capital. Grand Bourg Agglomération a fait le choix de subventionner la participation au capital de l'AFL de ses communes membres, à hauteur de 50% de son montant, dans la limite de 2000€.

Un effet levier important pour l'investissement public local

Cette démarche s'inscrit dans une offre de services de plus en plus étoffée que propose l'agglomération aux communes. Cela inclut des services en matière d'urbanisme, de droit des sols, de réhabilitation énergétique, d'accompagnement juridique, couplé aux dispositifs de soutien à l'investissement local : 15 millions d'€ d'investissement dont la gestion est déléguée aux communes, mise en place d'un fonds de solidarité en fonctionnement et d'accompagnement en ingénierie financière et en recherche de financement. Ce dispositif se voit désormais complété par le soutien à l'adhésion de l'AFL.

« Nous misons sur le fait que cette subvention va avoir un effet levier important. En effet, les communes membres de l'agglomération, majoritairement des communes rurales, ont un accès complexe au crédit, du fait de taux d'emprunt élevés proposés par les banques traditionnelles. En soutenant financièrement leur adhésion à l'AFL, nous facilitons leur recours à l'emprunt, permettant à chaque commune de financer ses projets d'investissement » affirme Bernard Bienvenu, 1^{er} Vice-président en charge du service aux communes et de la déconcentration de Grand Bourg Agglomération.

« L'AFL a dans son ADN de proposer à toutes les collectivités, les plus grandes comme les plus petites, qu'elles soient urbaines ou rurales, un accès responsable au financement pour déployer leurs projets sur leur territoire. De ce fait, la démarche initiée par Grand Bourg Agglomération est extrêmement innovante et parfaitement illustrative du rôle que peut jouer la banque des collectivités pour répondre aux besoins en investissement des communes » confirme Pia Imbs, Présidente du CA de l'AFL-ST.

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

Contact presse

Lucille SIMON - Responsable de la communication

lucille.simon@agence-france-locale.fr

04 69 84 81 04